



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Interdiction du port du voile à l'école :

« Le MR demande que le Parlement avance sur le port du voile à l'école »

Mercredi 20 janvier 2010

**Le MR apprend que le Gouvernement de la Communauté française a enfin une position officielle quant au port du voile à l'école.**

**Dans ce contexte, la Chef de Groupe MR au Parlement de la Communauté française Françoise Bertieaux a écrit au Président du Parlement Jean-Charles Luperto (PS) afin de fixer une date pour que la Commission conjointe PCF-PW-Cocof puisse enfin fonctionner.**

En effet, il était déjà prévu de la réunir en vue d'examiner les propositions de décrets déposées par le MR en la matière en octobre 2009.

Dans sa réflexion, le MR ne rejoint pas la Ministre de l'Education Marie-Dominique Simonet (cdH) qui souhaite interdire le port du voile à l'école jusqu'en 3<sup>ème</sup> secondaire seulement.

En effet, cette mesure sera ingérable sur le terrain, car comment contrôler effectivement que l'interdiction/autorisation d'une année à l'autre sera appliquée ?

De plus, cette mesure peut également s'avérer discriminatoire selon le parcours scolaire de l'élève, sachant que tous n'ont pas 16 ans exactement en sortant de la 3<sup>ème</sup> secondaire !

*« Enfin, je ne comprends pas pourquoi prôner des valeurs qui sont chères à notre société, comme l'égalité hommes/femmes, jusque l'âge de 16 ans et ensuite estimer qu'il n'est plus nécessaire de les défendre avec la même intensité ? Cela n'a pas de sens. D'ailleurs, si ce fut une hypothèse de travail lors des groupes de réflexion sur ce thème au sein du MR, elle a été très vite écartée », rappelle **Françoise Bertieaux.***



**Contact Presse : Johanne Moyart.** Site Internet : [www.mr-pcf.be](http://www.mr-pcf.be)

Courriel : [j.moyart@mr-pcf.be](mailto:j.moyart@mr-pcf.be)